

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25 août 2017 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

NOR : SSAS1730631A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-7 ;
Vu la proposition conjointe du médecin-conseil national de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole et du médecin-conseil national du Régime social des indépendants en date du 5 décembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes au titre des représentants proposés conjointement par le médecin-conseil national de la Mutualité sociale agricole et le médecin-conseil national du Régime social des indépendants :

- 1° En qualité de titulaire : le docteur Jean-Luc MICHEL ;
- 2° En qualité de suppléants : les docteurs Anne LUTON DE HAUT DE SIGY et Jean HOUSSINOT.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 25 août 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint à la directrice de la sécurité sociale,
J. BOSREDON